



Le Champlinois

Bulletin spécial

Planification stratégique

FÉVRIER 2008

Maire : Marcel P. Marchand
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry Sonya Pronovost Jean-Robert Barnes
 Benoît Massicotte Mireille Le Blanc Claude Pintal

PLANIFIER POUR MIEUX RÉALISER

On ne dira jamais assez que la planification est une étape essentielle à toute réalisation. Il y a, d'une part, la planification stratégique qui permet de définir dans quelle direction nous voulons aller en plus de préciser comment nous prévoyons y arriver. D'autre part, un plan d'action détaillé doit supporter la mise en œuvre des orientations prises par l'ensemble des citoyens et des citoyennes lors d'une consultation publique.

La planification stratégique vise davantage le développement à plus long terme alors que le plan d'action permet d'accorder l'importance requise aux divers secteurs de services de la municipalité. Le plan d'action facilite la réalisation des activités selon un calendrier plus défini. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de se doter d'un plan d'action en début de chaque année et d'en assurer un suivi régulier.

Planification stratégique

Le conseil municipal a décidé de profiter du processus de planification stratégique sur le territoire de la MRC pour réaliser une planification du développement de la municipalité de Champlain. Les éléments dégagés lors de la rencontre de consultation du 30 octobre dernier ont servi de point de départ. Des enjeux et des orientations ont été proposés aux membres du conseil. Des stratégies d'action sont également suggérées pour en favoriser la réalisation.

Le projet de planification vous est transmis pour fin de consultation. Vous êtes invités à le lire attentivement et à nous communiquer vos commentaires. Suite à la consultation, des ajustements seront apportés et le plan de développement stratégique sera adopté par le conseil municipal. Puis, les actions requises pour mettre en œuvre le plan de développement stratégique seront intégrées aux plans d'action annuels.

Afin de faciliter la consultation, différents moyens vous sont offerts pour transmettre vos commentaires. Vous pouvez venir les exprimer verbalement **lundi le 3 mars à 18h30** à la salle du conseil au Centre du Tricentenaire. Vous pouvez acheminer vos commentaires par la poste ou par courriel à l'attention de Raymond Beaudry, au Bureau municipal 819 Notre-Dame municipalite.champlain@infoteck.qc.ca.

Soyez assurés que nous prendrons en considération vos commentaires et suggestions.

Marcel Marchand, maire

Planification stratégique de la municipalité de Champlain

Contexte

Dans le cadre du processus de planification stratégique du territoire de la MRC des Chenaux, une rencontre de consultation des leaders de la municipalité de Champlain s'est tenue le 30 octobre 2007. Le conseil municipal a décidé d'intégrer les éléments dégagés dans sa propre planification stratégique. Le rapport synthèse de la rencontre a d'ailleurs été déposé à la réunion de novembre du conseil.

Démarche subséquente

La démarche proposée consiste en l'élaboration par les membres du conseil d'un projet de planification stratégique s'inspirant des données dégagées lors de la rencontre du 30 octobre dernier. Puis, le document est distribué aux citoyens qui sont invités à communiquer leurs commentaires par divers moyens. Suite à la consultation, un plan de développement stratégique sera adopté par le conseil municipal.

Résumé de l'image de la municipalité de Champlain

Forces et opportunités

- Un beau village propre où cohabitent en harmonie villageois et agriculteurs
- Une situation géographique enviable : fleuve, route 138, autoroute 40 et proximité d'un grand centre
- La présence d'une école, d'une bibliothèque, d'un centre communautaire, d'un terrain de loisir, d'un service de loisirs à temps complet, des services de santé à proximité et un accès à Internet haute-vitesse
- Le développement imminent de secteurs résidentiels situés près du village
- La présence de petits commerces diversifiés : boulangerie, charcuterie, épicerie, restaurants et bars, poste d'essence, pépinière et kiosques de fruits et légumes en saison.....
- La présence du quai, de la halte routière, de la piste cyclable et de la piste de ski de fond
- Des taxes municipales abordables
- Les câbles enfouis au centre de la municipalité
- L'attrait touristique principalement de l'église et de l'observatoire
- Le système d'égout et de traitement des eaux usées
- L'opération d'un éco-centre au LES de Champlain

Faiblesses et contraintes

- Une légère diminution de la population et son vieillissement
- Le coût élevé des maisons situées au bord du fleuve et sur la 138
- Le manque de logements et de résidences pour personnes âgées
- La proximité de Trois-Rivières freinant les possibilités de commerce

Marque distinctive

Champlain, un beau village sur le bord du fleuve qui offre une qualité de vie exceptionnelle

Enjeux et orientations proposées

- Accroître la population par la venue de jeunes familles
- Assurer le bien-être et le maintien des personnes âgées dans leur milieu
- Maintenir et accroître la qualité de vie à Champlain
- Assurer un développement durable : eau, environnement...
- Poursuivre le développement touristique (patrimonial, culturel, récréatif, agro-alimentaire...)
- Développer l'industrie qui utilise le bio-gaz du LES

Stratégies d'actions

Orientation 1 : Accroître la population par la venue de jeunes familles

- Faciliter le développement des deux nouveaux secteurs domiciliaires
- S'assurer que les maisons et logements soient accessibles aux jeunes familles
- Faire la promotion des avantages à s'établir à Champlain

Orientation 2 : Assurer le bien-être et le maintien des personnes âgées dans leur milieu

- Faciliter l'implantation d'une résidence pour personnes âgées
- S'assurer du bien-être des personnes âgées de la municipalité
- Appuyer les organismes bénévoles qui oeuvrent auprès des personnes âgées

Orientation 3 : Maintenir et accroître la qualité de vie à Champlain

- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et leur participation à la vie communautaire
- Assurer le maintien et le développement de services et de petits commerces
- Soutenir les organismes bénévoles qui, par leurs activités, améliorent le bien-être de la population

Orientation 4 : Favoriser le développement durable

- Assurer un approvisionnement en eau potable de qualité
- Surveiller l'application des règlements concernant les eaux usées

- Collaborer à l'assainissement des eaux de la rivière Champlain

Orientation 5 : Poursuivre le développement touristique

- Promouvoir les activités touristiques au plan patrimonial, culturel, récréatif et agro-alimentaire.
- Soutenir la Corporation touristique dans la réalisation de son plan de développement touristique

Orientation 6 : Développer l'industrie qui utilise le bio-gaz du LES

- En partenariat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, favoriser par divers moyens l'implantation d'industries non polluantes utilisant le bio-gaz produit par le LES de Champlain

Plan d'action

Les diverses actions pour mettre en œuvre la planification stratégique seront intégrées aux plans d'action annuels du conseil municipal.

Document de consultation
Février 2008

<h2>RAPPEL</h2>

- **Afin de faciliter le déneigement et permettre aux employés municipaux d'effectuer leur travail adéquatement, nous vous demandons de ne pas placer les bacs et vos vidanges sur le trottoir, mais plutôt sur vos terrains.**
- **L'article 498 du Code de la Sécurité routière mentionne que : « Nul ne peut jeter, déposer, lancer ou permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou un objet quelconque sur un chemin public. » (1986, c. 91, a.498)**